

Chers Habitants de l'Archipel,

Samedi 10 juin prochain, vous aurez à élire votre nouveau député.

Soutenus par le mouvement Archipel Demain, Catherine DE ARBURN et moi-même nourrissons une seule ambition : « Servir notre territoire » !

En concertation avec de nombreux acteurs, forces vives de notre Caillou, nous avons élaboré un programme qui s'appuie sur trois piliers complémentaires :

- Maintenir nos institutions car elles constituent le socle de notre vie démocratique.
- Accompagner le développement de l'Archipel pour favoriser le retour de nos jeunes et pour dessiner de nouvelles perspectives économiques.
- Protéger et renforcer nos acquis sociaux car la solidarité fait partie de notre identité insulaire.

Ma candidature s'inscrit évidemment dans la cohérence du projet territorial que vous avez massivement approuvé en mars 2017. Elle vous propose donc deux voix concordantes et complémentaires pour défendre l'Archipel et soutenir ses grands projets.

Je prends l'engagement que j'associerai la population et les acteurs locaux pour toutes les questions importantes qui concernent Saint-Pierre et Miquelon. Nous avons trop supporté les décisions unilatérales qui déferient depuis Paris. Je pense particulièrement au Plan de Prévention des Risques Littoraux imposé, je pense également à la situation bancale de la CPS ou encore aux multiples promesses non tenues.

## L'Archipel a besoin d'un député qui ne prétende à aucune autre ambition personnelle

Le gouvernement précédent nous a divertis à grands coups de visites officielles, mais au final, qu'en avez-vous retiré?

Aujourd'hui la recomposition de la politique française qui s'apparente plutôt à une décomposition, laisse perplexe, tant elle reflète l'opportunisme politique.

L'Archipel a besoin d'un député qui ne prétende à aucune autre ambition personnelle pour relayer les dossiers de Saint-Pierre et Miquelon au niveau national.

C'est dans un esprit de rassemblement que je vous représenterai :

- Je voterai les lois qui semblent justes pour notre territoire et pour la France.
- Je m'opposerai au gouvernement qui veut régir le pays par ordonnance sur le code du travail.

Mes Chers Compatriotes, **Je vous appelle à voter massivement** dès le premier tour pour notre candidature.

Stéphane LENORMAND





## Les priorités, dès mon élection

- Salliciter une audience, en présence des partenaires sociaux, auprès de la Ministre des Solidarités et de la Santé sur la réforme de la CPS.
- Défendre l'attribution d'une subvention de l'État pour diminuer de moitié la tarification aérienne.
- Obtenir enfin le remboursement de 4,3 Millions au titre de la desserte maritime inter-îles pour les investir dans l'économie locale.
- Contribuer à l'élaboration du contrat État / Collectivité et des autres partenaires.
- Défendre le niveau des dotations de l'État des deux Mairies et de la CACIMA.
- Demander des fands à l'État dans le cadre du plan Transition énergétique (15 Mds €) et du plan. de Rénovation des bâtiments publics (4 Mds €), à partir des besoins des institutions locales.

## Mes Chers Compatriotes,

Comme vous le savez, les élections législatives représentent un enjeu majeur pour notre territoire. Le représentant que nous choisirons devra être en mesure de porter et de faire entendre notre voix au plus haut niveau de l'État.

Depuis maintenant plusieurs années, je porte à ses côtés les actions de notre mouvement. Je connais son attachement pour Saint-Pierre et pour Miguelon. C'est un homme de conviction qui sait allier détermination et humanité. À travers ses mandats et sa vie professionnelle, il a su démontrer sa disponibilité pour chacun d'entre nous, sa capacité à suivre des dossiers complexes et à prendre des décisions parfois difficiles.

Je suis convaincue de sa sincérité et sais qu'il saura être attentif à vos doléances. Il portera nos idées avec force et conviction et saura, j'en suis sûre, mener sa tâche en toute humilité.

Son objectif s'inscrit dans la continuité des idées du mouvement Archipel Demain et dans notre volonté de faire avancer l'Archipel.

Comme moi, mobilisez-vous et faites le choix de l'Archipel.

Votez Archipel Demain! Votez Stéphane LENORMAND!

Catherine DE ARBURN

## Une conception de la fonction

L'Assemblée nationale représente le pouvoir législatif. Le député vote les lois et porte son territoire au niveau national.

- Il doit respecter la séparation des pouvoirs, socle de notre démocratie.
- Il doit accompagner et soutenir les institutions et le secteur privé de l'Archipel, sans pratiquer l'ingérence.
- Il doit être au service de l'Archipel.

Vous respecter.. c'est vous donner le choix sans aucune pression. Les légis latines. c'est choisir son D'é puté, pas un Henistre. En comptant sur vous, Bien cordialement,